

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SCHAMA ORGANISATION » en abrégé « SCH-ORGANISATION »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN-YOPOUGON-
KENEYA EN FACE DU SUPER MARCHÉ KING CASH, Lot 113,
Ilot 30

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 Avr 2023, et enregistrés au CEPICI le 19 Avr 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SCHAMA ORGANISATION » en
abrégé « SCH-ORGANISATION »

Objet : - LOCATIONS : locations de voitures, terrains et appareils de sonorisation.

- VENTES : ventes de voitures, de terrains, volailles (porcs, moutons, poulets), des appareils électriques et divers articles.

- PRESTATIONS DE SERVICES : installation de logiciels, transactions financières, cyber café, pressing, conseils et formations.

- COMMERCIALISATION : d'attiéké, produits vivriers, produits cosmétiques, matériels informatiques et électriques. IMPORT/EXPORT.

- Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN-YOPOUGON-KENEYA EN FACE DU SUPER MARCHÉ KING CASH, Lot 113, Ilot 30

Dirigeant(s) M YAPO SEKA HERVE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05813 du 30/05/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39425/GTCA/RC/2023 du 30/05/2023

